

Pour diffusion immédiate

Étude publique du *Rapport d'événement et de rétroaction* – Inondations 2017

Montréal, le 8 mars 2018 – La Commission de la sécurité publique vous invite à prendre part à l'étude publique du Rapport d'événement et de rétroaction des inondations 2017. Lors de cette assemblée, la directrice de la Sécurité civile et de la résilience, Mme Louise Bradette, présentera le bilan des actions posées par la Ville et par ses partenaires lors des inondations à l'échelle de l'agglomération et fera également état des leçons tirées de la gestion de ces incidents.

La présentation du rapport sera suivie d'une première période de questions et de commentaires réservée au public et d'une seconde période réservée aux commissaires. La séance, qui sera [webdiffusée en direct sur le site des commissions permanentes](#), se tiendra comme suit :

DATE : LE MARDI 20 MARS 2018

HEURE : 19 h 30

**LIEU : [Centre culturel de Pierrefonds](#)
13850, boulevard Gouin Ouest**

DÉROULEMENT DE LA COMMISSION

Cette assemblée publique de la Commission vise trois objectifs :

- Informer la population du bilan des actions posées à l'échelle de l'agglomération lors de la gestion de ces incidents;
- Présenter le rapport sur les inondations et l'évolution du plan d'action;
- Entendre les commentaires et les questions du public en vue d'améliorer les différentes interventions en matière de sécurité publique et de sécurité civile, de même que celles des partenaires.

Il est à noter que le ministère de la Sécurité publique a délégué des personnes responsables de ce dossier, qui seront en appui à la Direction de la sécurité civile et de la résilience, et ce, dans l'objectif de répondre à toutes les questions du public.

INSCRIPTIONS

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires réservée au public sont priées de bien vouloir le faire en communiquant avec le Service du greffe, par courriel ou par téléphone : commissions@ville.montreal.qc.ca ou 514 872-3000. De plus, un [module d'inscription en ligne](#) est disponible. Les inscriptions à la période de prise de parole du public seront également acceptées au cours des 30 minutes précédant le début de la séance. Si le temps alloué à la période de question du public ne permettait pas de répondre à l'ensemble des questions des personnes inscrites, ces questions pourront être transmises, par écrit, à la Direction de la Sécurité civile à l'adresse électronique suivante : securitecivile@ville.montreal.qc.ca

DOCUMENTATION

La [documentation afférente au dossier](#) à l'étude est regroupée sur la page web du dossier où il est également possible de s'inscrire à la période de question. Des postes de travail informatiques aménagés dans les bibliothèques permettent aux personnes ne disposant pas d'un ordinateur d'avoir accès à l'information. Pour connaître l'adresse et les heures d'ouverture des bibliothèques de quartier, composez le 3-1-1.

ACCESSIBILITÉ

La salle est accessible pour les personnes à mobilité réduite. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation de la société civile aux débats d'intérêt public.

De plus, en vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, la Commission de la sécurité publique a le mandat d'étudier toute question relative au Service de sécurité incendie de Montréal, au Service de police de la Ville de Montréal et à la sécurité civile et de faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

La Commission assure le suivi de grands dossiers tels la mise en œuvre du schéma de couverture des services policiers, le Plan directeur en matière de relations avec les citoyens, la brigade urbaine et les centres d'urgence 9-1-1. Elle étudie le bilan annuel du SPVM et s'intéresse à l'application du plan d'action en sécurité incendie découlant du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, pour les volets intervention et prévention, de même qu'au suivi de l'implantation du programme de premiers répondants et à la réglementation relative à la prévention des incendies et aux alarmes non fondées. La Commission reçoit annuellement le bilan des activités du SSIM et assure le suivi du bilan de l'état de préparation de l'agglomération, des mesures d'urgence et plans d'action mis en œuvre par le Centre de sécurité civile dont, à titre d'exemple, les plans particuliers d'intervention relatifs aux crues hivernales et printanières des cours d'eau entourant l'île, à la chaleur extrême et aux tempêtes exceptionnelles.

La Commission de la sécurité publique est présidée par M. Alex Norris, conseiller de la Ville du District de Jeanne-Mance dans l'Arrondissement Le Plateau Mont-Royal. M. Philippe Roy, maire de Ville Mont-Royal, et M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville du District de Marie-Clarac dans l'Arrondissement de Montréal-Nord, siègent aux deux vice-présidences de la Commission, dont les membres sont : M. John Belvedere, maire de la Ville de Pointe-Claire; Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement du District De Lorimier dans l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal ; Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement du District de Fort-Rolland dans l'Arrondissement de Lachine; M. Luc Gagnon, conseiller de la Ville du District de Desmarchais-Crawford (siège 1) dans l'Arrondissement de Verdun; M. Jacques Mercier, représentant du gouvernement du Québec, et Mme Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement du District Du Canal de l'Arrondissement de Lachine.

-30-

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL